



Virginie Aubert

sophrologue

VIVRE SEREINEMENT MON ACTIVITE D'ENTREPRENEUR AU QUOTIDIEN

Accompagnement de sophrologie en groupe - du 21 septembre au 23 novembre 2022



Etre entrepreneur peut être source de stress, d'inquiétude, de surmenage, de fatigue...

Je vous propose un accompagnement en 10 séances, qui vous permettra de vivre plus sereinement votre activité d'entrepreneur au quotidien.

Les séances sont toutes adaptées et centrées sur l'objectif de cet accompagnement : **vivre sereinement mon activité d'entrepreneur au quotidien.**

Calendrier et thèmes des séances

- S1. mercredi 21 septembre : découvrir la sophrologie
- S2. mercredi 28 septembre : évacuer le stress
- S3. mercredi 5 octobre : alléger la charge mentale
- S4. mercredi 12 octobre : me centrer sur les priorités
- S5. mercredi 19 octobre : installer des temps de récupération
- S6. mercredi 26 octobre : avoir un sommeil réparateur
- S7. mercredi 2 novembre : accroître l'adaptabilité
- S8. mercredi 9 novembre : renforcer la confiance en moi
- S9. mercredi 16 novembre : renforcer ses motivations à vivre sereinement mon activité d'entrepreneur au quotidien
- S10. mercredi 23 novembre : séance de clôture : prendre conscience de ma capacité à vivre sereinement mon activité d'entrepreneur au quotidien

Public

Tout entrepreneur désireux de vivre sereinement son activité au quotidien.

Déroulement des séances

Les séances se déroulent en trois temps : un temps d'échange en début de séance, suivi d'un temps de pratique pendant lequel plusieurs exercices de sophrologie sont proposés. La séance est conclue par un nouveau temps d'échange.

Modalités pratiques des séances

Les séances ont lieu au cabinet, **9 rue de l'Oberharth 68000 Colmar**, tous les mercredis, de 12h30 à 13h30, du 21 septembre au 23 novembre 2022.

Places de parking gratuites dans la rue du cabinet.

Les séances durent en moyenne 1h à 1h15.

Groupe de maximum 5 personnes.

Bienveillance, discrétion et non jugement sont requis entre les participants.

Pour assurer le bon déroulement des séances, merci d'être à l'heure.

Tarif

Tarif de l'accompagnement : 200€ pour les 10 séances.

Modalités de règlement : 100€ à l'inscription (chèque d'acompte encaissé à la première séance) et 100€ à la 5ème séance.

Certaines mutuelles prennent en charge la sophrologie dans les forfaits médecines douces, une facture vous sera remise après chaque règlement.

Modalités d'annulation, de remboursement et de rattrapage

Voir en annexe.



Virginie Aubert

sophrologue

BULLETIN D'INSCRIPTION

VIVRE SEREINEMENT MON ACTIVITE D'ENTREPRENEUR AU QUOTIDIEN

Accompagnement de sophrologie en groupe - du 21 septembre au 23 novembre 2022

Nom prénom

Adresse

Portable

Email

- ☐ Je m'inscris aux 10 séances de sophrologie en groupe « Vivre sereinement mon activité d'entrepreneur au quotidien ».
- ☐ Je règle un acompte de 100€ avec mon inscription (chèque d'acompte encaissé à la première séance).
- ☐ J'ai noté que mon inscription sera confirmée par email.
- ☐ J'ai pris connaissance des conditions générales de vente (document en annexe).
- ☐ Je souhaite être informé(e) des actualités du cabinet de sophrologie par email (maximum 1 email / mois)

Le

à

Signature

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

COORDONNÉES DU VENDEUR

Aubert Virginie - Sophrologue certifiée RNCP
Auto entreprise enregistrée à l'Urssaf Alsace - Siret : 910 179 522 00016 - APE : 8690F
Cabinet : 9 rue de l'Oberharth 68000 Colmar - Tél. 07 64 50 93 19
Siège social : 53 rue Charles Grad 68000 Colmar

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute inscription à un accompagnement de sophrologie en groupe, proposé par Virginie Aubert, implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Chaque personne souhaitant s'inscrire retourne le bulletin d'inscription correspondant à l'accompagnement choisi, dûment complété et signé et un acompte de 100€ par chèque. Virginie Aubert transmet en retour, une confirmation d'inscription par email. Une facture est remise après encaissement de chaque règlement.

TARIF ET REGLEMENT

Les tarifs indiqués sont TTC.

Tarif d'un accompagnement de sophrologie en groupe : 200€ pour 10 séances.

Modalités de règlement : 100€ d'acompte à l'inscription (chèque d'acompte encaissé à la première séance) et 100€ à la 5ème séance.

ANNULATION, REMBOURSEMENT, RATTRAPAGE

L'annulation à l'initiative d'une personne inscrite doit être faite par écrit.

Les conditions de remboursement sont les suivantes :

- . annulation jusqu'à 7 jours avant le début de l'accompagnement : remboursement total de l'acompte de 100€ versé à l'inscription.
- . annulation entre 7 et 3 jours avant le début de l'accompagnement : remboursement partiel à hauteur de 50% de l'acompte versé à l'inscription, soit 50€.
- . annulation moins de 3 jours avant le début de l'accompagnement : aucun remboursement de l'acompte versé à l'inscription, sauf cas de force majeure avéré.

En cas d'absence, les séances manquées ne sont ni rattrapées, ni remboursées.

Annulation ou report à l'initiative de Virginie Aubert :

En cas d'annulation de l'accompagnement, l'intégralité de l'acompte versé à l'inscription sera remboursé. Chaque inscrit sera prévenu par email, au plus tard 7 jours avant le début de l'accompagnement, de l'annulation de ce dernier.

En cas d'annulation de séance, pour cas de force majeure, chaque inscrit sera prévenu au plus tard 24h avant la séance. Une date de report sera proposée.

DONNEES PERSONNELLES

Aucune donnée personnelle n'est collectée et utilisée à des fins commerciales sans autorisation. Chaque inscrit a un droit de consultation et de modification des informations le concernant. Il pourra exiger par écrit, la suppression des données le concernant.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

La législation française s'applique au présent contrat. En cas d'absence de résolution amiable d'un litige né entre les parties, les tribunaux français seront seuls compétents pour en connaître.